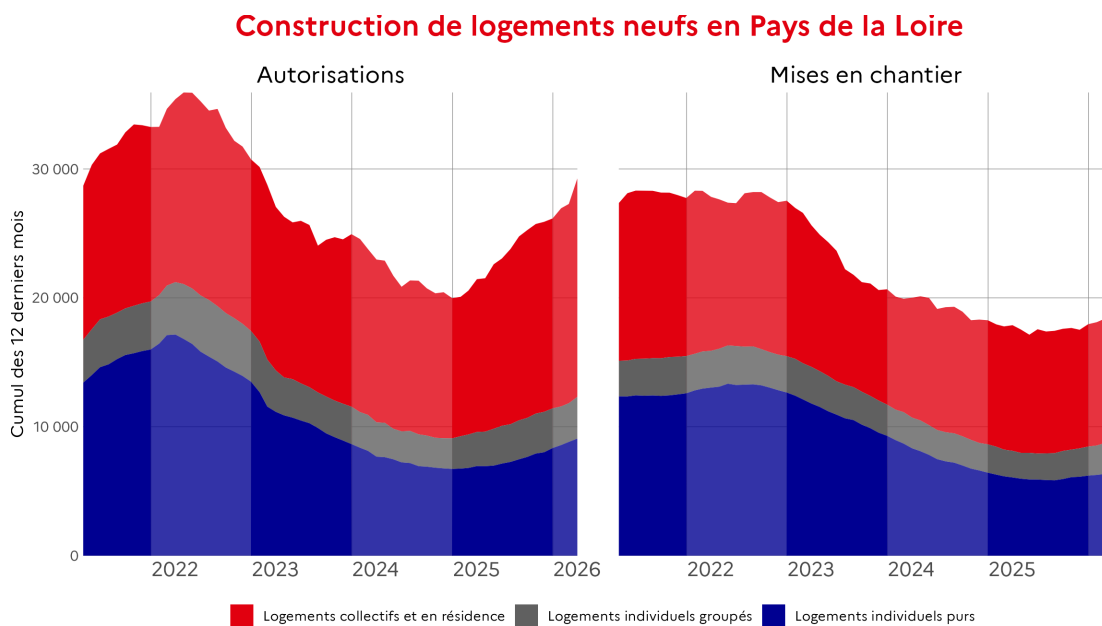


## La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Mars 2026 : les permis de construire  
continuent de fortement progresser



Source : SDES - Sit@del3 (estimations à fin mars 2026)

La redressement de la construction de logements neufs est contrasté. Après avoir atteint leur plus bas niveau fin 2024, les permis de construire sont en croissance de plus d'un tiers en cumul annuel, sous l'effet de l'élargissement du Prêt à Taux Zéro et de la mise en place du dispositif Jeanbrun visant à encourager l'investissement locatif privé. Les mises en chantier demeurent à un bas niveau mais se sont accrues de 3 % au cours des douze derniers mois. L'écart de croissance entre les deux indicateurs est lié au délai, d'environ un à deux trimestres, habituellement observé entre la délivrance d'un permis et le début effectif de la construction.

Entre avril 2025 et mars 2026, 29 300 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Ce volume est en hausse de 36 % par rapport aux douze mois précédents. En France, l'augmentation du nombre d'autorisations a été nettement plus faible (+ 22 %).

D'avril 2025 à mars 2026, 18 500 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en progression de 3 % par rapport aux douze mois précédents (contre + 11 % en France). Ce cumul est faible : la moyenne décennale se situe à 23 850 logements par an.

**Avertissement** - À compter de mars 2026, les données sur la construction neuve de logements sont produites à partir du dispositif Sit@del3, qui remplace Sit@del2. Ce nouveau dispositif produit, pour le moment, les mêmes informations que le précédent, avec des révisions de séries qui s'expliquent principalement par l'intégration de permis qui étaient écartés de Sit@del2 et par la modification de règles de gestion.